



Ma banque me presente une fausse procuration

Par **melila**, le **26/09/2009** à **03:09**

Bonjour,
From: melila
Cc: melila.r@hotmail.fr
Subject: victime d une escroquerie
bonjour maitre, je vous contacte, pour une affaire d'escroquerie sur ma personne. cette escroquerie a eu lieu en 2007, j'étais salarié après d'une personne que je désigne comme le gérant de fait de la société (mr rabehi mohamed), ou je suis le gérant. avec cette personne nous avons convenu ensemble de la reprise de sa société afin de reprendre l'affaire avec un collègue pour vendre des produits halal et ainsi conserver un emploi, pour cela j'ai fait toutes les démarches administratives pour quel changement de gérance, de plus une fois les papiers faits, j'ai mis la société en sommeil, je me suis déplacé à la banque où se trouvait le compte de la société, là j'ai donné un Kbis, le procès verbal et le reste des documents, que la banque m'a demandé, de plus j'ai donné ma signature pour la banque et ceci sans avoir vu le document que j'ai signé. je suis allée voir le gérant de fait pour lui demander les documents de la société, il m'a indiqué qu'il était entrain de faire la mise à jour des actifs de la société et que dès mon retour de vacances, il me fournirait l'ensemble de ces documents et qu'il viendrait avec le comptable pour mon licenciement à la mi-août que nous avons conclu et ainsi me faire le solde de tout compte pour la période en tant que salarié. je me suis à nouveau déplacé à la banque et j'ai dit à la personne qui gère le compte que je vais être absent de juin à septembre et que je n'ai donné aucun accès au compte de la société durant mon absence et lui est demandé de m'envoyer qu'à mon retour (8/09/2007) les nouveaux documents donnant accès au compte. à mon retour de vacances je suis allée au bureau pour voir ce monsieur (gérant de fait) pour terminer avec lui le reste des formalités et pour les documents en tant que salarié (feuille de paie, certificat de travail et le solde de tout compte + salaires) et voir aussi le bilan de la société, ma grande surprise j'ai trouvé des serrures changées, aucun accès au bureau, j'ai donc appelé cette personne sans aucun succès. la première chose à laquelle j'ai pensé (escroquerie), je me suis rendu à la banque, pour voir le compte de la société et là j'ai trouvé un mur devant moi, la

personne qui gère les compte m'a refusé l'accès au compte me demandant de lui faire un courrier, pour consulter les comptes et me demander de lui fournir le matériel servant au paiement par carte bancaire, je lui est dit je vous parle de mouvement de fond sur le compte de la société et vous vous me parlez de choses qui ne me concernent pas, je lui est indiqué que je suis le gérant et qu'à ce titre je n'est pas à me justifier pour voir les comptes, il m'a indiqué qu'il ne pouvait me laisser l'accès aux comptes. je lui est dit que cela ne se passera pas comme ça et que j'entend bien faire la lumière sur ça. je me suis déplacé au siège de cette banque où la j'ai demandé à voir le responsable du secteur où se trouvait la banque, la dame est venue me voir et je lui est expliqué ma situation, elle m'a dit qu'elle va contacter le directeur de l'agence et voir cela avec lui. quelque temps plus tard elle m'appelle et me dit que je pouvais aller voir le directeur et qu'il me fournirait tous les documents que je juge bon d'avoir. ce même jour, je me suis rendu à l'agence, il m'a reçu dans son bureau, m'a tendu, suite à ma demande des relevés de compte, que j'ai examinés avec soin et la j'ai constaté des mouvements d'argent anormaux, car j'avais très clairement précisé que en mon absence, je n'ai donné aucun ordre écrit ou oral à la banque de plus j'ai constaté que l'ancien gérant figurait sur les relevés de mouvement d'argent, j'indique au directeur comment se fait-il que l'ancien gérant figure sur les relevés, alors que mes fonctions furent prises en mai 2007 et qu'après cette date il figure toujours sur les relevés, de plus je constate que des sommes importantes sont retirées par chèques, que les codes d'accès au compte sont toujours valides (anciens), que les chèques ne sont pas annulés. il me dit qu'une procuration lui a été présentée par le gérant de fait et que sur celle-ci figure ma signature (directeur qui n'est plus à cette agence avec le reste du personnel à l'exception de la personne qui gère le compte de la société, qui est à ce jour le nouveau directeur), comment vous dites monsieur, une procuration qui sort de je ne sais où, de plus concernant la société, il y a une sécurité pour protéger les comptes, comment avez-vous pu laisser le premier venu avec un chiffon accéder au compte. c'est votre signature me dit-il, et non vous avez commis une très grave erreur en donnant accès au compte et cela sans m'avertir, je vous avez bien dit que je ne donnerais aucun accès au compte en mon absence. sur cela il me dit fait-se que vous avez à faire, je lui répond que cela risque de nuire gravement à son agence et à l'ensemble du personnel lié à ce compte. en août 2009 je suis allée à l'agence, suite à une demande que j'ai faite auprès de cet établissement j'ai rencontré le nouveau directeur. ce jour-là je suis reçu dans son bureau et lui fait part de la situation au regard des différents événements survenus depuis 2007 à 2009, après m'avoir écouté, il m'indique que la procuration que l'ancien directeur m'avait présentée n'avait pas été enregistrée et qu'il n'avait pas enregistré ma signature lors du dépôt des documents et donc par conséquent, je ne pouvais prétendre être le gérant. si j'ai bien compris monsieur vous me dites que la procuration, les documents ainsi que ma signature n'ont jamais été enregistrés par vos agents. alors expliquez-moi comment avez-vous eu connaissance de mon identité et des informations me concernant, car je vous le précise quand 2007, alors que je me trouvais dans ce même bureau j'ai vu les informations me concernant dans votre ordinateur. c'est là qu'il me dit vous n'avez qu'à porter plainte (ce jour-là j'enregistrai notre conversation sans qu'il le sache). voilà une partie de l'affaire chère maître. mr melila